



Le bilan orthophonique, acte fondateur de l'intervention orthophonique : réflexions et échanges de pratique

Formatrice : Myriam Blanquet-Udo, orthophoniste.

Formation de type présentiel

Durée : 3 jours / 14 heures

PROBLEMATIQUE

Découvrir, utiliser et s'appropriier l'outil d'évaluation des pratiques professionnelles autour du thème du bilan orthophonique. L'action aura pour objectif d'amener les professionnels, réunis en petits groupes, à analyser les situations cliniques rencontrées dans leur pratique quotidienne du bilan orthophonique.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques par la méthode de l'exposé (Présentation power point)
- Utilisation d'outils d'analyse
- Groupe d'analyse des pratiques
- Suivi d'indicateurs

EVALUATION DE LA FORMATION

Un questionnaire de sortie de stage (évaluation et critique de la formation par les participants) sera rempli en ligne

Objectifs, résumé de l'action et méthodologie

NB: le bilan concerne tous les types de pathologies rencontrées par les orthophonistes dans leur pratique. Cette action ne s'intéresse pas au bilan dans le cadre d'une pathologie spécifique mais à l'acte de bilan en général, c'est la raison pour laquelle l'ensemble des orientations orthophoniques ont été retenues, les participants étant susceptible de travailler sur des dossiers touchant n'importe quel domaine du champ de la pratique orthophonique.

Objectif

L'action aura pour objectif d'amener les professionnels, réunis en petits groupes, à analyser les situations cliniques rencontrées dans leur pratique quotidienne du bilan orthophonique.

Méthodologie

Elle reprend celle élaborée par la Fédération Nationale des Orthophonistes, et accompagnée par la HAS lors d'un protocole expérimental mené entre 2010 à 2011. Les participants seront amenés à s'approprier l'outil d'évaluation des pratiques professionnelles proposé. Les apports théoriques se feront au moyen d'exposés

(présentation powerpoint). Des outils d'analyse permettront la présentation des résultats. L'organisation de l'action en 3 temps à quelques mois d'intervalle permet l'évolution du groupe au long de l'action. Les participants baseront leur réflexion et leur analyse de pratique sur leurs résultats aux questionnaires qu'ils rempliront portant sur l'ensemble des différentes étapes et problématique se posant au moment du bilan orthophonique ; ils seront amenés à adopter une posture réflexive leur permettant de réfléchir à leur pratique de manière critique et constructive tout en se référant et en créant des liens avec les textes régissant la profession en matière de bilan (code de la santé publique, convention, nomenclature). Chaque participant travaillera d'une part sur ses propres dossiers (sélection randomisée et anonymisée au regard du groupe) et réfléchira autour des résultats de l'ensemble du groupe.

L'objectif du groupe sera, à partir de l'analyse des résultats pour chaque item, de déterminer et d'élaborer en concertation les moyens à mettre en œuvre entre les différentes étapes de l'action, puis de les mettre en œuvre dans leur activité clinique, et d'en faire ensuite un retour, dans le but d'obtenir une évolution collective des résultats aux différents items proposés. Chaque participant pourra se forger ainsi une habitude d'autoanalyse permanente de sa pratique.

Moyens pédagogiques

Evaluation personnelle de sa pratique en regard de celle proposée de manière consensuelle; prise de conscience des éléments indispensables à mettre en œuvre; évaluation à distance des effets de la prise de conscience sur sa propre pratique des adaptations apportées

Programme détaillé

Jour 1 :

THEME : Présentation de l'outil, remise des documents aux stagiaires, experimentation de l'outil

9h-9h30

Accueil des participants, tour de table

9h30-11h

Présentation de l'outil : (Diaporama, Remise de la pochette contenant : 1 dossier-type ; 3 référentiels annexes+grilles consignes de remplissage, glossaire ; Guide de l'utilisateur ; Liste des adresses de messagerie des stagiaires)

11h30-12h30

Explications du guide de l'utilisateur

Présentation du matériel (Questionnaires, Documents....)

14h-15h30

Mise en situation à l'aide du dossier fictif

Distribution et explication de la fiche de randomisation

Présentation du site permettant la saisie en ligne

15h30-16h

Pause

16h-17h

Questions

Attribution du code d'accès au site

Rappel de l'échéancier et des tâches à effectuer entre les sessions (renseigner les 3 types de questionnaire : bilan - Hygiène et sécurité – évaluation et organisation du cabinet).

½ journée 2 :

THEME : Suivi du déroulement du travail, choix des axes d'évolution et élaboration commune d'une stratégie à expérimenter, mise au point, précisions, explications avec exemples

9h-9h30

Accueil des participants, recueil des premières impressions

Liste des questions sur l'analyse des dossiers et regroupement par questionnaires et par thèmes

9h30-11h00

Remise et analyse des résultats collectifs
Etude des résultats et items à améliorer collectivement.
Présentation des axes prioritaires à travailler.

11h15-12h30

Elaboration des outils complémentaires (grilles d'analyse, procédures, attribution des recherches à effectuer en référence aux exemples fournis).
Questions
Rappel de l'exigence de réaliser tous les nouveaux bilans en intégrant les grilles d'analyse et procédures retenues.

½ journée 3 :

THEME : résultats du second passage comparaison T2-T1, analyses, constats, discussions, poursuite de l'élaboration échanges de points de vue, phase de « consolidation » des représentations collectives

9h-11h

Accueil des participants
Tour de table :
Restitution des résultats du groupe
Analyse-comparaison des résultats T2/T1

11h15-12h30

Analyse
Evaluation des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés par le groupe
Evaluation par chaque participant de sa progression personnelle
Réflexion, discussion et synthèse des travaux du groupe.
En fonction de l'analyse des résultats individuels et collectifs, élaboration d'un document final propre au groupe en fonction des résultats T2/T1

Bibliographie

TEXTES REGLEMENTAIRES :

- Code de la santé publique, articles R.4341-1 à R.4341-4
- Nomenclature Générale des Actes Professionnels, Titre IV – Chapitre II – article 2.
- Convention Nationale organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie, textes actualisés- et annexes, site AMELI.fr
- Haute Autorité de la Santé, site internet. audit clinique. Base méthodologique de l'EPP, 1999. action d'évaluation des pratiques.
- Rapport sur la formation médicale continue et l'évaluation des pratiques professionnelles des médecins, www.ladocumentationfrancaise.fr , Rapports publics.
- REGNAUX, Jean-Philippe, Kinésithérapie, la revue vol 9. Octobre 2009, pages 55-61.